



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 30 JUILLET 2015

15 heures

---:---:---:---:---:---:---:---

SL/MG

N° 001866

**Election du Président
et du Vice-Président
de la délégation
spéciale d'Apt**

Affiché le :

Le 30 juillet 2015, la délégation spéciale instituée par arrêté préfectoral du 28 juillet 2015 s'est réunie à la mairie d'Apt sous la présidence de Monsieur Nicolas SPILLMANN, doyen d'âge des membres de la délégation,

ETAIENT PRESENTS : M. Nicolas SPILLMAN, M. Jean-Bernard BACHET, M. Robert ABERLENC.

Vu le code général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-36 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 juillet 2015 instituant une délégation spéciale dans la commune d'APT ;

LA DELEGATION SPECIALE

Après en avoir délibéré, procède aux formalités de vote.

Sont élus :

Président de la délégation spéciale : M. Nicolas SPILLMANN
Vice-Président de la délégation spéciale : M. Jean-Bernard BACHET
Délégué : M. Robert ABERLENC

Le président ou, à défaut, le vice-président, remplit les fonctions de maire. Ses pouvoirs prennent fin dès l'installation du nouveau conseil.

Il est convenu qu'une délégation de fonction sera attribuée au vice-président et à l'adjoint, en cas d'absence ou d'empêchement du président de la délégation spéciale

Fait à APT, le 30 juillet 2015

**Le président de la délégation spéciale
M. Nicolas SPILLMANN**